

Réseau de chaleur de Pontarlier
**Le réseau de chaleur
arrive au centre-ville**



Alimenté à partir de la combustion de déchets, le réseau de chaleur de Pontarlier fournit environ 75 bâtiments en **chauffage** et **eau chaude sanitaire**. En tant que propriétaire du réseau, Préval a engagé un programme d'extension pour répondre à la demande et permettre à davantage d'abonnés de profiter de cette énergie produite localement.

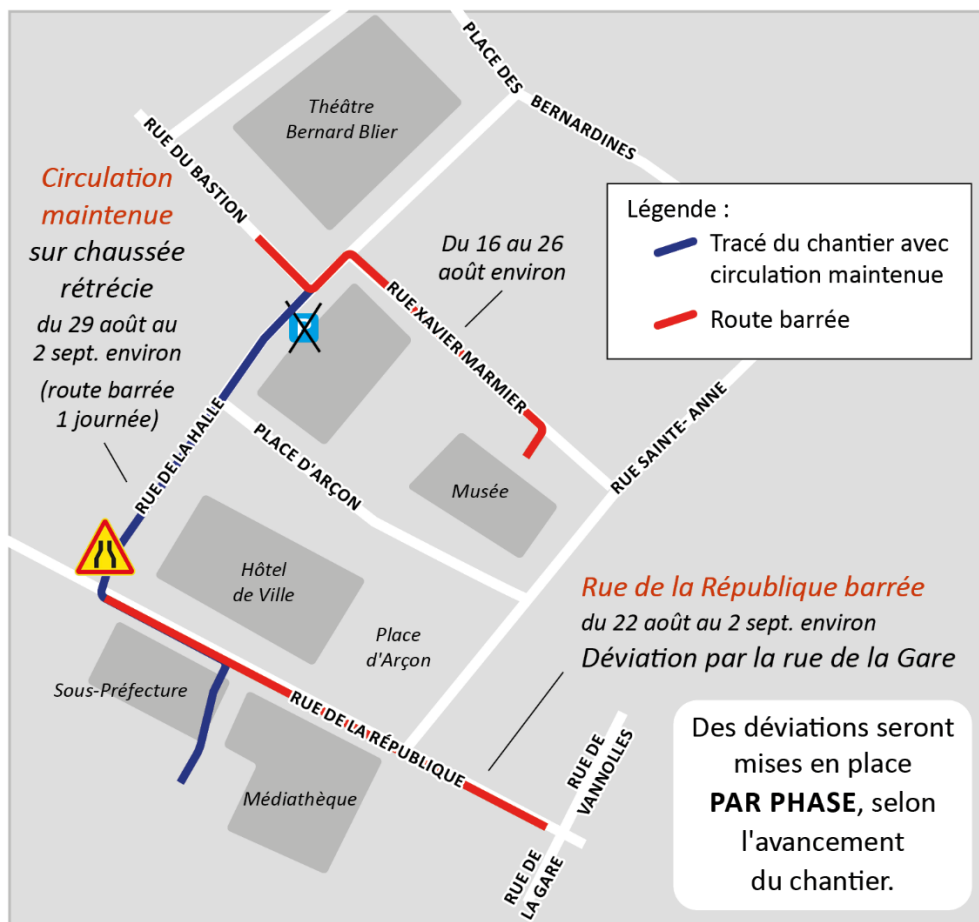
Le réseau traverse le centre-ville à partir du 16 août

En 2022, **le réseau de chaleur arrive au centre-ville** dans le but de relier différents bâtiments municipaux (voir plan au verso).

Les travaux vont générer des fermetures temporaires de rues ou encore des tranchées pouvant perturber momentanément l'accès aux habitations / garages / commerces. Sur place, les entreprises Engie Solutions & Vermot TP feront leur possible pour limiter la gêne occasionnée et répondre à vos questions.

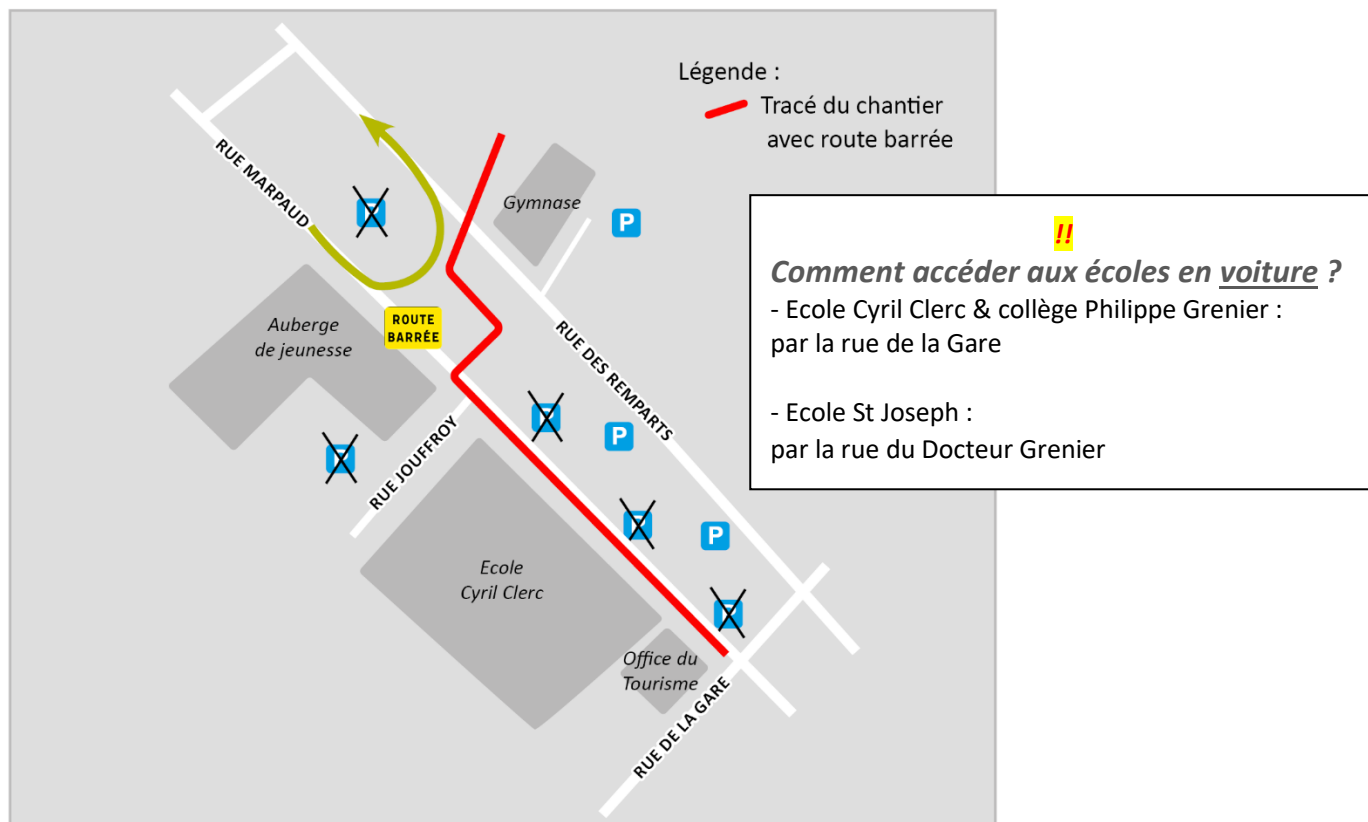
→ **Centre-ville**

Le centre-ville sera impacté **du 16 août au 9 septembre environ** :



→ **Rue Marpaud : accès aux écoles et collège modifié**

La rue Marpaud (jusqu'à la rue de la Gare) sera impacté **du 30 août au 16 septembre environ**.
La rentrée (jeudi 1^{er} septembre) s'effectuera par l'accès habituel.



Plusieurs outils permettent aux riverains de suivre l'évolution des travaux : page Facebook dédiée « réseau de chaleur Pontarlier », sites Internet de Préval, lettres d'information distribuées sur les secteurs impactés, etc.

Les travaux 2022 poursuivent deux enjeux majeurs :

- **Remplacer les canalisations fonte datant de 1989**, afin de prévenir d'éventuelles fuites, et d'assurer les besoins futurs en énergie.
C'est le cas du réseau de la rue Marpaud, qui alimente notamment l'Hôpital.
- **Réaliser un bouclage du réseau, par le centre-ville** pour sécuriser l'alimentation en énergie des abonnés, et également pour fournir chauffage & eau chaude sanitaire à différents bâtiments publics.

Actuellement à Pontarlier, environ **75 bâtiments** sont raccordés au réseau de chaleur, qui est alimenté avec une **énergie locale dite de récupération** :

- > Administrations
- > Résidentiels
- > Equipements sportifs
- > Entreprises
- > Etablissements scolaires

